

Mise en place de formation « douleur » e-Learning au CHU de Rennes

VIII^o journée du groupe IRD PL-B
REDO – 07 février 2014



Bernadette PEDRONO
Infirmière Ressource Douleur



CENTRE
HOSPITALIER
UNIVERSITAIRE
DE RENNES



Contexte

- ▶ Mise en place de la formation professionnelle « douleur » en 2007
- ▶ 12 formateurs internes (infirmières, kiné) titulaires du DU douleur
- ▶ 98 journées de formations en 2014
- ▶ 250 professionnels formés par an
- ▶ 4 types de formations:
 - « Douleur et pratiques professionnelles pour les infirmières », 3 jours
 - « Douleur et pratiques professionnelles pour les aides soignants », 2 jours
 - « Douleurs induites », 1jour
 - « Evaluation de la douleur et MEOPA », 1 jour
- ▶ Formations « ateliers» concernant un besoin précis de service (PCA, MEOPA, Evaluation...)



Définition et principes du e-learning

- ▶ **e-learning : technique de formation reposant sur la mise à disposition de contenus pédagogiques via un support électronique : Cd-rom, Internet, intranet, extranet...** Le e-learning désigne les outils, les applications et l'ensemble des contenus mis à disposition d'un stagiaire dans le but d'une formation pédagogique.

- ▶ **Les grands principes :**
 - **Un dispositif qui soutient à la fois le développement collectif & individuel**
 - **Le e-learning privilégie le « j'apprends ce dont j'ai besoin au moment où j'en ai le plus besoin »**



Le projet e-learning au CHU de Rennes

▶ Les objectifs du projet :

- Développer et diversifier les dispositifs de formation au CHU de Rennes
- Améliorer l'accès de tous aux contenus de formation du CHU de Rennes
- Individualiser la formation
- Compléter les apports cognitifs appris en présentiel



Début du projet

- ▶ Début du projet en décembre 2012
- ▶ Groupe de travail composé de 5 formatrices « douleur » et un conseiller en formation.
- ▶ Elaboration des objectifs
- ▶ Formation aux outils e Learning
- ▶ Planification de la conception des modules



Calendrier

- ▶ Phase de test auprès d'un groupe de novices – juin à sept 2013
- ▶ Ajustements suite à la phase de test
- ▶ Lancement de la plateforme en avril 2014



Choix des modules

Création de 2 modules:

- ▶ **Le cadre réglementaire et les mécanismes de la douleur**
- ▶ **Evaluer efficacement la douleur du patient**



Organisation de chaque module

1. Introduction
2. Exposé déductif
3. Quiz formatif
4. Conclusion
5. Quiz sommatif



Exposé déductif

Le cadre réglementaire et les mécanismes de la douleur

Menu Aide Quitter

CHU Rennes

Le code de la Santé Publique

01:22

! CONSIGNE :
Cliquez sur une carte pour la faire défiler, puis cliquez sur "suite" pour continuer.

4. Article R 4311-9
"L'infirmier ou l'infirmière est habilité à accorder sur **prescription médicale écrite, quantitative, datée et signée**,... à condition qu'un médecin puisse intervenir à tout moment."
2° Injections de médicaments à des fins analgésiques dans des cathéters périduraux intrathécaux ou placés à proximité d'un tronçon d'un plexus nerveux, mis en place par un médecin et après que celui-ci a effectué la première injection. "

1. Article L 1110-5
« ... **Toute personne a le droit de recevoir des soins visant à soulager sa douleur. Celle-ci doit être, en toute circonstance, prévenue, évaluée et traitée ...** »

1. Professeur Philippe Allard 2010/14
"Les soins infirmiers, préventifs, curatifs ou palliatifs, intègrent qualité technique et qualité des relations avec le malade. (L.1)"

2. Articles L 1112-4 & 1112-2
"établissements de santé publics... mettent à **disposition les moyens propres à prendre en compte la douleur des personnes malades** et accueillent... ces moyens sont définis par le décret n° 1112-2 du 12 septembre 2006 et notamment lorsqu'ils accueillent des mineurs, des majeurs protégés ou des personnes âgées."
"Chaque établissement remet aux patients à leur admission, un livret d'accueil auquel est annexée la **charte du patient hospitalisé**, conforme à un modèle type arrêté par le ministre de la Santé."

Retour Suite



Exposé déductif

Le cadre réglementaire et les mécanismes de la douleur
Les différents types de douleur

Menu Aide Quitter

03:16

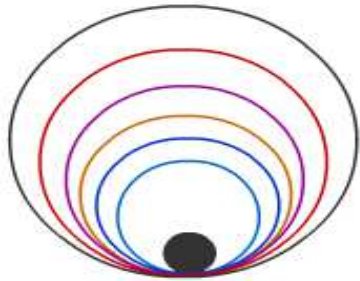
CHU
Rennes

Principe de la douleur aiguë et chronique

Principe de la douleur chronique

La douleur chronique

- Douleur qui perdure au-delà de 3 à 6 mois
- Douleur syndrome = douleur maladie
- Inutile et destructrice, elle provoque des altérations de la personnalité et du comportement du patient, marquant l'entrée dans la douleur chronique (dépression)
- Traitement réadaptatif
- Douleur permanente récurrente
- Douleur qui entraîne de nombreux retentissements physiques mais aussi psychiques et sociaux. Elle nécessite une prise en charge pluridisciplinaire



Cause initiale de la douleur

Dépression
Anxiété
Insomnie
Fatigue
Inactivité
Contraction musculaire

Retour Suite



Organisation de chaque module

1. Introduction
2. Exposé déductif
3. Quiz formatif
4. Conclusion
5. Quiz sommatif



Quiz formatif

Le cadre réglementaire et les mécanismes de la douleur

Menu Aide Quitter

CHU Rennes

Exercice d'application

04:12

QUESTION :
Saurez-vous retrouver la localisation des conducteurs du message douloureux ?

Correction

Vous n'avez pas identifié la bonne réponse.
Cliquez sur le bouton "voir la solution" pour afficher la correction.
Puis cliquez sur le bouton "suite" pour continuer.

Voir ma Réponse

Score : 0 %

Récepteurs spécialisés dans le décodage des stimulations

Différentes fibres du message nociceptif

La formation réticulée, le mésencéphale

Le cerveau

La moelle épinière

Les nocicepteurs

Effacer Valider

Retour Suite



Organisation de chaque module

1. Introduction
2. Exposé déductif
3. Quiz formatif
4. Conclusion
5. Quiz sommatif



Différents médias

- ▶ Différents supports sont utilisés:
 - La vidéo
 - Les jeux pédagogiques: Memory, quiz, texte à trou, schémas à compléter...
 - Les dessins
 - Les animations
 - Le forum...



La vidéo

Pr_Ecoffey_.320x240.flv



Validation

- ▶ **Le stagiaire doit atteindre un score minimum fixé au préalable pour valider son module.**
- ▶ **La validation d'un module est nécessaire pour avoir accès aux suivants.**



Organisation Présentiel/ e-Learning

▶ 100% e Learning

ou

▶ Formation mixte : e Learning / présentiel



Organisation type

1. Auto évaluation de connaissances)
2. Formation) e Learning
3. Formation présentielle (2 jours)
4. Travail de groupe au sein de son service
5. Formation) e Learning
6. Formation présentielle (1 jour)
7. Auto évaluation des connaissances) e Learning



Rôle du tutorat:

- ▶ Guider les apprenants
- ▶ Répondre à d'éventuelles problématiques
- ▶ Répondre aux questions
- ▶ Foire aux questions

Le formateur aura aussi un rôle de tuteur.



**Evaluation actuelle des connaissances et des pratiques soignantes
(état des lieux)**

**Evaluation identique dans un an pour évaluer l'impact du
e-Learning sur les pratiques**



conclusion

- ▶ Pour un impact de formation plus large
- ▶ Pour une information toujours disponible et validée au sein de l'établissement
- ▶ Pour une adaptation des formations aux outils de communications actuels





Je vous remercie de votre attention



CENTRE
HOSPITALIER
UNIVERSITAIRE
DE RENNES

